

Les élèves ont la possibilité de s'orienter en seconde générale et technologique et ou en seconde professionnelle. La seconde globale doit permettre à chaque élève d'avoir trois mois supplémentaires pour faire le choix définitif d'orientation.

Elle s'adresse à des élèves pour qui le conseil de classe propose une seconde générale et technologique à risques.

Elle permet d'éviter la situation d'échec d'une année en seconde générale et technologique en rendant l'élève acteur de son orientation lorsqu'il a intégré le lycée. Pour cela une préparation de l'orientation est faite dès le rendez-vous d'inscription.



En cours d'année de troisième

Je fais des stages de découvertes pour choisir une filière d'enseignement professionnel.

Septembre à Novembre

Je suis l'enseignement d'une seconde professionnelle, avec une heure d'approfondissement en français, anglais, histoire-géographie, mathématiques et sciences en plus de l'horaire.

En novembre

Je fais un vœu d'orientation :

- Je souhaite poursuivre en seconde professionnelle
- Je souhaite poursuivre en seconde générale

Un conseil de décision, constitué d'enseignants de filières générale et technologique, professionnelle qui ne sont pas les miens, étudie mon dossier et me reçoit avec mes parents pour évaluer ma motivation.

Le conseil décide de ma poursuite d'étude en seconde professionnelle ou générale et technologique.

